

Madame Claire Lamarche,  
Huis Clos, TQ

Ai bien aimé l'émission du 22-10-2010. <http://video.telequebec.tv/huis-clos>

Bien sûr qu'il y a des précisions à faire : on a oublié la Belgique, le pays auquel on se réfère le plus à la CSSS/QMDignité; **Le contrôle de la douleur est le 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> critère pour une demande d'aide à mourir....** On peut en parler.

Après l'observation des 15 jours de Consultation publique, j'en arrive à ceci :

**Les mourants veulent avoir la possibilité d'une aide médicale active à mourir, balisée et contrôlée, si nécessaire et si LIBREMENT voulue.**

**Avons besoin d'une terminologie bien choisie pour une entente sociétale réaliste, respectueuse de chacun, porteuse de dignité et de sérénité**

Admiration et gratitude à Mesdames Nicole Gladu et Madeleine Dalphond-Guiral. Quel témoignage plein de vitalité, de respect et de dignité. Quant au experts hommes...

Peu aiment parler d'euthanasie et de suicide assisté, sauf les opposants pour faire peur peur !

Parlons d'une aide médicale à mourir,...

Lisez notre blog pour une vision sur les travaux de la CSSS.

À mon heure de partir, JAMAIS je n'accepterais la présence du Dr Ayoub.

Vie heureuse à toi !